

L'ÉDITO

Symbole

Vous avez aimé la pastille verte ? Vous allez adorer l'arc-en-ciel d'autocollants écolos qui va fleurir sur nos pare-brise d'ici quelques mois... Ségolène Royal avait annoncé la couleur au début de l'année, et le nouveau dispositif antipollution de la ministre de l'Ecologie verra bien le jour en septembre. Du véhicule électrique au diesel, ces nouveaux macarons permettront, ou non, de circuler dans les grandes villes décidées à lutter contre les pics de microparticules. A trois mois de la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris, la France s'offre ainsi un beau symbole de son implication sur le dossier. Reste à ce dispositif à démontrer son utilité et sa pérennité. La pastille verte de Dominique Voynet avait vu le jour en 1998 pour être abandonnée cinq ans plus tard.

STÉPHANE ALBOUY
salbouy@leparisien.fr

REPÈRES

1998

La ministre de l'Ecologie Dominique Voynet, alors membre des Verts, crée la pastille verte. Elle permet de distinguer les véhicules les moins

Voici les nouvelles

ENVIRONNEMENT. On pourra bientôt se procurer un macaron à apposer sur son pare-brise. Moins son véhicule sera polluant et mieux on pourra circuler.

1998. La pastille verte apparaît sur le pare-brise des véhicules réputés les plus vertueux en terme de pollution, avant de tomber dans l'oubli. Dix-sept ans plus tard, alors que 2,3 millions de Franciliens ont encore respiré l'an dernier un air de mauvaise qualité, Ségolène Royal reprend le même concept en le dépoussiérant. Six pastilles de couleur (classées de 1 à 6) et une autre destinée aux modèles électriques vont permettre d'identifier les véhicules selon leur niveau d'émission d'oxyde d'azote et de particules fines. Ce « certificat qualité de l'air » est la mesure phare du plan de lutte contre la pollution de l'air présenté aujourd'hui par la ministre de l'Ecologie.

« Les gens vont râler »

Franck Laval, porte-parole de l'association Ecologie sans frontière

Ce macaron sera très utile aux agglomérations qui, à l'instar de Paris, souhaitent progressivement bouter hors de leur centre les véhicules hors d'âge, notamment les moteurs diesels. En fonction des règles édictées à terme dans votre ville, si votre voiture est bien notée, vous bénéficierez en quelque sorte d'un passe-droit, visible sur votre pare-brise, pour circu-

ler dans des zones de circulation restreintes, bénéficier d'un tarif de stationnement préférentiel ou emprunter des couloirs de bus. Une prime aux véhicules les moins polluants déjà adoptée en Allemagne, Suède,

Autriche, Danemark ou Italie. « Plus de 200 villes en Europe, dont Londres et Berlin, ont déjà mis en place des zones de circulation restreinte », souligne-t-on au ministère de l'Ecologie.



La France est obligée de réagir, menacée par l'Europe d'une amende record pour non-respect de la qualité de l'air. « Les gens vont râler car beaucoup de véhicules ne rentreront pas dans le cadre pour bénéficier de la meilleure pastille mais cela incitera les constructeurs à accélérer la production de véhicules propres », estime Franck Laval, porte-parole de l'association Ecologie sans frontière. « Si c'est pour laisser à la porte sans aucune alternative des millions de conducteurs qui n'ont pas les moyens de changer de voiture, nous y sommes totalement opposés, fulmine le délégué général de 40 Millions d'automobilistes. L'Etat doit les accompagner financièrement. »

Spécialiste du droit de l'environnement, Arnaud Gossement y voit, lui, une vraie « avancée » en matière d'écologie. « Les élus locaux sont de plus en plus sensibles à la problématique de la pollution de l'air, souligne l'avocat. Et ils ont de plus en plus peur d'être mis en cause par leurs administrés s'ils ne font rien pour lutter contre. »

FREDÉRIC MOUCHON

VIDÉO 

leparisien.fr 

Ségolène Royal nous détaille le dispositif